

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2011

---

CONTRÔLE DES ARMES À FEU - (n° 2929)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 6

présenté par  
M. Bodin

-----  
**ARTICLE 35 A**

Substituer au mot :

« publication »,

le mot :

« promulgation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.